

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 5

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Conférences apicoles

Les sections qui désirent des conférenciers peuvent s'adresser (sujets à discuter) aux personnalités suivantes :

Dr P. Zimmermann, Genève
Dr O. Morgenthaler, Liebefeld Berne
Bosset J.-Cl., La Tour-de-Peilz
Soavi Marcel, Gingins
Gassmann Louis, Courrendlin
Loup A., Tour-de-Trême.
Stöckli Fernand, Sion, chemin du Rawil
Monnet, inst., La Vounaise
Magenat René, Cronay
Bourgeois Léon, à Lucens
Mottier P.-Ph., Marcellin-s/Morges
Fankhauser Ed., Territet
Porchet Ami, Carrouge
Valet Arthur, Morges

Les conférenciers sont priés de donner les sujets de leurs conférences à la Rédaction. Merci d'avance.

Rapport annuel du président de la S. A. R. à l'assemblée des délégués du 14 mars 1953

Messieurs les délégués,

Conformément aux prescriptions statutaires, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice 1952.

Je me fais tout d'abord un devoir de saluer et de remercier tous nos chers délégués et dans nos fêtes de la Romande a été enlevé à l'affection des siens dé durant 35 et 50 ans de sociétariat ; M. Louis Gassmann vous offrira tout à l'heure la distinction accordée par la Romande en vous exprimant nos félicitations et nos vœux.

Par la voie de notre journal vous avez certainement appris avec de sincères regrets le décès de trop nombreux amis apiculteurs et dévoués sociétaires. Il m'est tout particulièrement pénible de rappeler la mémoire de MM. A. Grandchamp et C. Auberson.

La sympathique figure de M. Grandchamp, président de la Section de Lausanne, que nous avions tant de plaisir à rencontrer dans nos assemblées des délégués et dans nos fêtes de la Romande a été enlevé à l'affection des siens le 22 février écoulé. Durant plus de 30 ans il fut une personnalité très écoutée dans notre fédération. M. Grandchamp a dirigé avec compétence et autorité son importante section et je ne doute pas qu'une plume mieux documentée que la mienne voudra bien dans notre prochain journal retracer la belle activité déployée par ce dévoué sociétaire.

M. Constant Auberson, vétéran et membre de la Section de Nyon était sans doute le dernier apiculteur à avoir eu le plaisir et l'avantage de connaître et de profiter de l'enseignement de notre grand maître Edouard Bertrand. M. Auberson a écrit une petite brochure « Souvenirs apicoles » parsemée d'humour

et qui fait apparaître combien cet apiculteur avisé est resté d'un fidèle dévouement à la Romande.

A toutes les familles des chers membres, qui nous ont quitté trop tôt va l'assurance de nos sentiments de sincère sympathie et en leur souvenir je vous prie, Messieurs les délégués, de bien vouloir vous lever.

Le C.C. a tenu en 1952 huit séances et à la séance constitutive la vice-présidence a été confiée à M. Louis Loup et le service des assurances à M. Brocquet. Le Bureau durant six réunions a liquidé les affaires courantes, ceci en vue d'arriver à ne pas enfler nos dépenses administratives. A ce sujet je tiens à signaler aux délégués que le C.C. a toujours eu connaissance de toute la correspondance expédiée par le bureau et c'est avec plaisir que je vous fais part que vos mandataires ont toujours œuvré avec franchise et dévouement.

Actuellement l'effectif de notre société est de 5659 membres ; si nous avons encore enregistré quelques défections nous avons par contre inscrit avec satisfaction le retour de quelques anciens membres.

La faible diminution de nos sociétaires provient certainement du fait que les petits apiculteurs amateurs tendent à disparaître et que le mouchier exploite aujourd'hui son apier plus rationnellement. Il ressort donc que si l'effectif de notre fédération est encore en légère régression le nombre des ruches est par contre plus élevé, et le rendement s'en trouve sensiblement augmenté. Ces considérations sont illustrées d'une façon détaillée par le graphique et l'intéressant exposé que notre vice-président M. Loup a fait insérer dans le journal de février.

Concours de ruchers :

Suivant le rapport déposé par le jury le concours 1952 qui a été attribué par tirage au sort aux sections du canton de Neuchâtel n'a été affronté que par 7 apiculteurs malgré la mise en application du nouveau règlement du concours. Toutefois c'est pour moi un honneur de féliciter ces 7 concurrents qui par leur capacité et leur connaissance ont tous mérité la médaille d'or et merci aux membres du jury pour l'organisation de ce concours et le travail exécuté avec conscience.

Rapports des sections :

L'introduction des formules « Rapport de la Section » a certainement facilité la tâche des Comités et permis à ces derniers de respecter les articles 6 et 19 de nos statuts. En effet, sur les 47 sections de notre Fédération seules les sociétés de : Morges, Moudon, Orbe, Montagnes Neuchâteloises et Franches-Montagnes n'ont pas adressé les rapports en question qui, je le répète, nous sont indispensables non seulement pour être renseignés sur le travail effectué, mais tout spécialement pour que la composition du Comité nous soit connue.

Ces documents nous apportent une abondante matière à discussion soit 32 vœux et 16 propositions. Nous vous faisons remarquer que conformément à l'art. 19 des statuts, 3 propositions ne peuvent figurer à l'ordre du jour car elles n'ont pas été présentées pour le 31 janvier.

Je ne m'étends pas plus sur ces rapports étant donné que tout à l'heure les vœux et les propositions seront soumis à vos délibérations. Toutefois, je ne saurais oublier de remercier les présidents de sections qui félicitent le Comité central pour le travail accompli.

Exposition Nationale

Par la presse vous aurez probablement appris que du 16 septembre au 11 octobre 1954 aura lieu à Lucerne une « Exposition Nationale Suisse d'Agriculture ». Le groupe de l'Apiculture sera représenté et a déjà eu, à Lucerne, deux séances en vue de prendre des mesures communes relatives à l'aménagement de la halle de l'exposition d'environ 300 m² réservé à l'apiculture. Il y aura 4 sections : le miel — la cire — ruches et matériel apicole — maladies des abeilles, travaux scientifiques, littérature. Les sections ou fédérations ainsi que les fabricants de matériel apicole désireux de participer à cette exposition voudront bien s'adresser à notre secrétaire M. P. Zimmermann qui, comme de coutume, se fera un plaisir de renseigner les intéressés.

Marché du sucre

J'ai le plaisir de vous faire part que notre membre d'honneur M. Meyer-Tzaut, actuellement domicilié à Genève, qui possède toujours de bons «tuyaux» sur la question des sucres sera assez aimable à l'avenir pour renseigner les apiculteurs sur les importants marchés de cette denrée. Et voici un intéressant communiqué : «Les prix du sucre ont de nouveau fléchi par suite de la pression qu'exerce la grande récolte cubaine commencée il y a deux mois. Il faut compter avec une continuation de la baisse au marché mondial. Mais elle ne sera pas nécessairement suivie d'une baisse correspondante des prix du marché suisse, parce qu'elle sera probablement compensée en partie par une augmentation des versements au fonds de garantie servant à l'entretien et surtout à l'amortissement des stocks obligatoires de réserve des importateurs de sucre. Jusqu'au moment où l'apiculteur devra passer à l'achat de son sucre pour l'hivernage, on verra certainement plus clair.»

Merci à M. Meyer-Tzaut, notre grand distributeur de sucre durant la dernière guerre mondiale, pour son communiqué qui revêt un intérêt particulier dans les circonstances actuelles.

Fête des apiculteurs romands à Delémont

Les 5 et 6 juillet 1952 les participants à la fête centrale qui s'est déroulée à Delémont ont été touchés de l'accueil fraternel que les amis du Jura ont réservé aux apiculteurs romands. Cette fête impeccablement organisée par nos collègues de la Section du Jura Nord nous a fait apprécier la large hospitalité des Jurassiens, admiré le charme intime de leurs villages, la beauté des fermes, les beaux et grands pâturages boisés.

Nous pouvons donc assurer nos amis du Jura que chacun a remporté de cette fête et de leur belle contrée un souvenir lumineux et durable. J'exprime à MM. Gassmann, Schaller, Jecker et à tous leurs collaborateurs nos remerciements et notre reconnaissance pour l'organisation de notre traditionnelle assemblée qui méritait une participation plus importante. En effet, il est encore une fois de plus regrettable que l'on doive rechercher à ce que nos manifestations puissent être assurées d'une participation qui soit en rapport avec l'importance des programmes établis et des dépenses consenties par les sections qui veulent bien se dévouer pour recevoir dignement leurs amis des cantons romands.

En conséquence, pour remédier si possible à cette situation, nous mettrons tout à l'heure en discussion deux vœux formulés par les Sections de Nyon et du Jura Nord.

Écoulement de nos miels

Certaines branches de l'agriculture suisse se trouvent actuellement dans une situation voisine du marasme, la mévente des vins, des fruits, du miel, etc., ne manquent pas de causer un certain malaise chez les producteurs qui réclament avec droit que le produit de leur labeur puisse être écoulé sur la base d'une équitable rémunération.

En ce qui concerne l'écoulement de nos miels nous devons, bien à regret, constater une fois de plus qu'une prise en charge des récoltes indigènes par les grandes maisons de commerce s'impose si des mesures pour limiter les importations et faciliter la vente de nos récoltes ne peuvent être adoptées.

Dans une communication du 20 février écoulé adressée par la Division de l'Agriculture du Département fédéral de l'Economie publique aux importateurs pour encourager la vente de miel du pays, il ressort qu'environ 220 tonnes de la récolte 1952 sont en stock, donc invendues, alors que les importations effectuées durant l'année écoulée sont de l'ordre de 1058 tonnes et à quelles conditions !

Il s'avère donc que les démarches conjuguées des trois Sociétés suisses d'Apiculture doivent tendre à obtenir amiablement des résultats tangibles afin que nos Fédérations puissent être mises au bénéfice d'un statut du miel permettant d'envisager l'avenir avec plus de confiance et de sérénité.

Dans le numéro de décembre 1952 de notre journal, vous avez été renseigné d'une façon circonstanciée par l'exposé de notre secrétaire sur les actions envisagées et entreprises concernant le complexe problème de la vente du nectar de nos abeilles et je me permets de vous donner quelques renseignements complémentaires touchant spécialement la question propagande.

Sur la base de l'ordre de publicité passé avec la maison Orell-Füssli, à Lausanne, notre réclame a été insérée dans les journaux suivants dont les tirages respectifs sont :

<i>Tribune de Genève</i>	56 000	<i>Journal du Jura</i>	7 500
<i>Courrier de Genève</i>	11 150	<i>Démocrate, Delémont</i>	10 200
<i>Feuille d'Avis de Lausanne</i>	74 300	<i>Nouvelliste, St-Maurice</i>	8 000
<i>Nouvelle Revue de Lausanne</i>	12 000	<i>Liberté, Fribourg</i>	15 600
<i>Journal de Montreux</i>	5 000	<i>Le Rhône, Martigny</i>	5 000
<i>Feuille d'Avis de Vevey</i>	6 400	<i>Journal des Détaillants de la</i>	
<i>Feuille d'Avis de Neuchâtel</i>	20 400	<i>Suisse allemande</i>	10 000
<i>L'Impartial, La Chaux-de-Fonds</i>	22 000	<i>Journal des Détaillants de la</i>	
		<i>Suisse française</i>	3 500

Le total des tirages des journaux indiqués ci-devant fait ressortir que notre intense publicité a été imprimée non pas dans les pages de réclame mais dans les textes rédactionnels de 1 548 000 périodiques.

De plus, il a été expédié 300 panonceaux aux principaux épiciers de la Suisse romande dans l'espoir de toucher directement le consommateur. Dans cet ordre d'idées nous devons féliciter les apiculteurs avisés, malheureusement peu nombreux, qui ont aménagé avec goût chez des commerçants de leur localité des expositions de miels avec panneau réclame dans le but de stimuler la vente de leur récolte et celle de leurs collègues.

Les dépenses afférentes à cette importante action de propagande atteignent le chiffre de 4000 fr. environ dont une partie pourra être recouvrée par la vente des panonceaux. Messieurs les délégués, de cet exposé il ne vous échappera pas que votre Comité a œuvré dans tous les domaines pour favoriser la vente du miel et si le but recherché n'a été atteint que très partiellement il reste indubitable que nos démarches auprès des autorités compétentes doivent être poursuivies afin d'arriver à conclure une entente entre la production et l'importation.

De cette situation, il découle que nous serons appelés à passer à la réalisation de bien des problèmes et tout particulièrement à la création de centres de ramassage ; pour le Jura bernois et le Valais cette question ne se pose pas : les apiculteurs de ces régions ayant le privilège d'avoir des organisations apportant leur précieux concours. En effet, le Jura bernois est au bénéfice d'un contrat passé avec la Coopérative Agricole du Canton de Berne pour l'écoulement de leur récolte.

En Valais, la Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait qui n'est liée par aucun contrat accepte depuis plusieurs années déjà les récoltes de miel *contrôlées* qui lui sont offertes par les apiculteurs. Les conditions de livraison sont fixées dans une circulaire adressée aux intéressés dans le courant du mois d'août. Les achats de cette corporation ont atteint en 1952 le chiffre de 14 000 kg., les ventes effectuées jusqu'à ce jour ne représentent qu'une quantité dérisoire de 500 kg., c'est vous dire que là encore le stock est complet et la mévente totale.

Chaque fédération, chaque section, chaque apiculteur doit s'atteler résolument à la tâche pour résoudre dans une intelligente collaboration les problèmes qui découlent des circonstances actuelles soit :

1. Organiser des centres de ramassage dans les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Genève.
2. Aménager dans ces centres des dépôts pour recevoir les récoltes de miel contrôlé et prévoir la création de stocks utiles pour satisfaire la clientèle durant les années creuses.

3. Confier à une personne compétente la direction d'un office chargé de la correspondance avec la clientèle, recevoir les commandes et donner les ordres d'expédition dans les centres de ramassage en tenant compte du désir des acheteurs, établir les factures et procéder à leur encaissement régulier.
4. S'occuper de lancer une réclame judicieuse lorsque le marché l'exige.
5. Créer une société coopérative avec parts sociales à souscrire par les apiculteurs, les sections, les fédérations ou s'aboucher avec un ou des établissements financiers en vue d'obtenir les crédits nécessaires pour réaliser ce vaste et complexe programme.

Voilà, Messieurs les délégués, les tâches économiques et financières qui nous sont dévolues et qui demandent à être exécutées si nous voulons que notre apiculture puisse continuer à vivre et à prospérer dans des conditions normales.

C'est avec ces sentiments du travail à accomplir que je formule les meilleurs vœux pour que notre Fédération conserve toujours sa vitalité et sa force afin qu'il nous soit possible de compter sur l'appui désintéressé de chacun de ses membres et je termine mon rapport en vous rappelant le proverbe : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

P. MEUNIER.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour mai 1953

Jusqu'en ce milieu d'avril, le temps a été clément. Trop clément peut-être pensent de nombreux agriculteurs qui désirent, depuis la fonte des neiges, une bonne pluie pour laver la croûte qui recouvre les prés. Pas de nuits très froides et surtout pas de gel. Le temps magnifique de mars a fait gonfler les bourgeons et déjà aux bords des lacs, cerisiers, pruniers et poiriers sont fleuris, tandis qu'ici et là, quelques pêcheurs mettent leurs touches roses dans de cette belle symphonie de couleurs.

Cependant, l'épine noire commence à fleurir et sa rebuse traditionnelle semble ne pas vouloir manquer au rendez-vous. Ici et là, quelques chutes de neige ont reblanchi les pentes des monts, la température a fraîchi et la radio nous annonçait hier soir des risques de gel. Déjà quelques hirondelles sont de retour et la double note du coucou anime depuis quelques jours les environs du rucher. Malgré ces annonceurs du printemps, attention aux retours de froid toujours possibles, même en mai. Laissez sur vos colonies tout ce qui peut les tenir au chaud, même si vous avez mis les hausses, car la chaleur doit être conservée au maximum pour permettre un développement normal de la ponte et du couvain.

Par un bel après-midi, quel plaisir de se poster devant un trou de vol et de regarder nos abeilles rentrer à la ruche. Toutes, lourdement chargées de ce précieux pollen aux tons si chauds, ou le jabot gonflé de ce miel d'or nouveau, s'empressent, font diligence pour ne pas perdre une seconde. Quel stimulant pour la ponte ; aussi, mon cher débutant, est-il nécessaire de surveiller ses colonies et de ne pas laisser engorger le nid à couvain. C'est le grand moment de faire